

Fiabiliser les comptes de votre collectivité



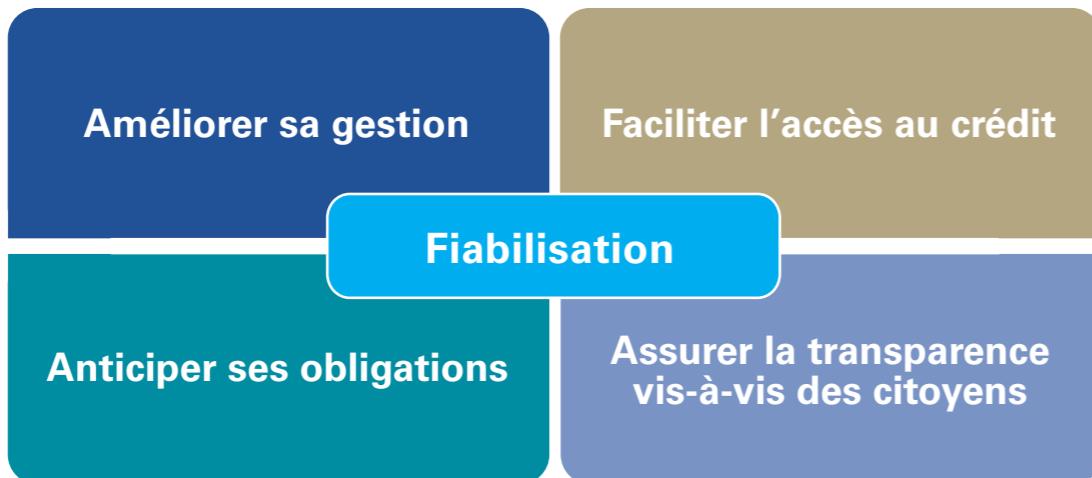
Fiabiliser vos comptes pour mieux construire l'avenir

Les collectivités locales, véritables acteurs du développement des territoires, évoluent dans un environnement économique de plus en plus contraignant. La raréfaction des ressources, la nécessaire maîtrise des dépenses, l'obligation de maintenir des services publics de qualité sont autant d'exigences auxquelles elles doivent faire face.

Nombre d'entre elles sont aujourd'hui amenées à présenter des garanties plus importantes quant à leur santé économique et financière pour mobiliser de nouveaux financements. Elles sont également soumises à un impératif plus important de transparence et d'efficacité, qui est exprimé tant par leurs autorités de tutelle que par les citoyens.

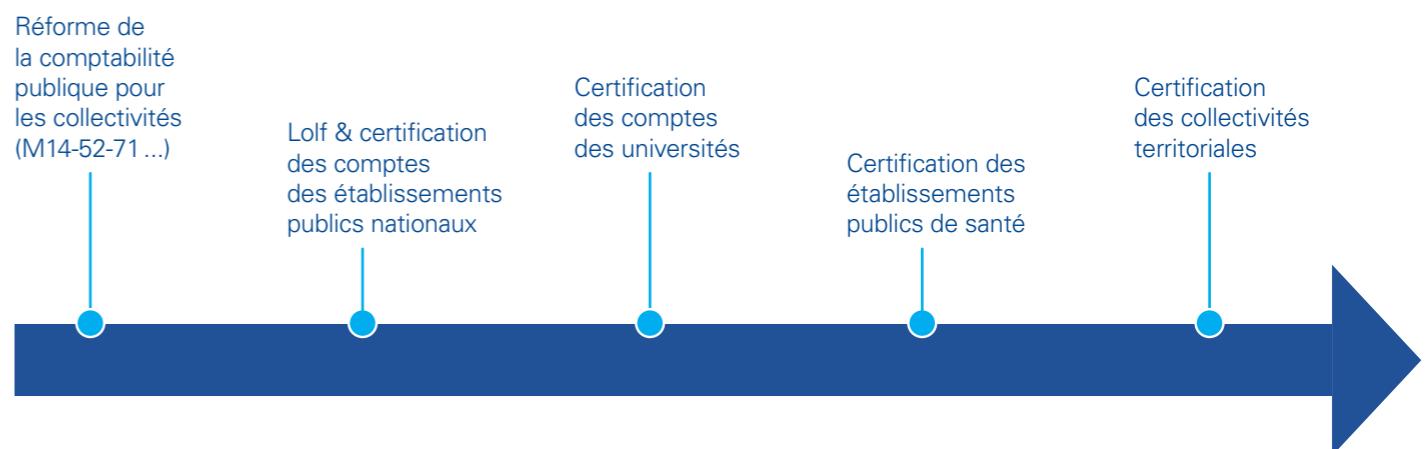
Pour une collectivité la démarche de fiabilisation des comptes permet :

- > d'améliorer sa gestion,
- > de convaincre ses partenaires financiers,
- > de recenser ses actifs et de dégager des marges de manœuvre sur son patrimoine,
- > de renforcer le processus budgétaire et de mieux communiquer,
- > d'anticiper les obligations futures.

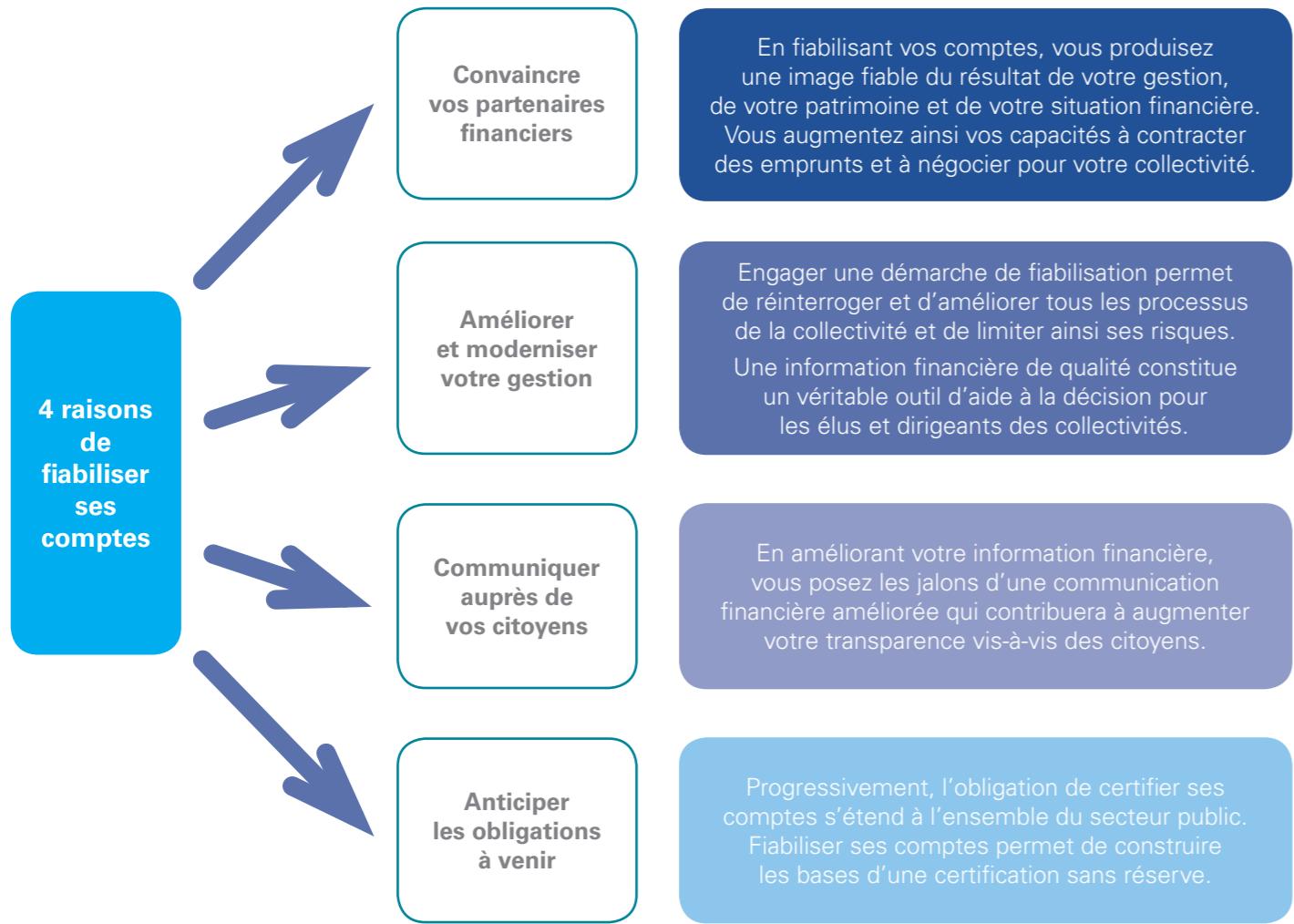


Fiabiliser vos comptes pour mieux construire l'avenir

Cette démarche, qui s'inscrit dans une démarche de modernisation de la gestion publique locale engagée il y a plusieurs années, concerne non seulement vos services mais également vos satellites et partenaires.



Pourquoi fiabiliser vos comptes ?



La fiabilisation des comptes : mode d'emploi

Quel est le rôle de KPMG ?

Comprendre vos besoins

Nous rencontrons tous les acteurs concernés par la démarche de fiabilisation pour comprendre leurs besoins, les difficultés qu'ils rencontrent et les axes d'amélioration sur lesquels nous pouvons les accompagner.

Nous nous rendons disponibles pour répondre en permanence à leurs interrogations et/ou attentes.

Partager notre savoir-faire et nos méthodes

Notre objectif consiste à vous apporter tous les outils et la méthode nécessaires à la production d'une information financière de qualité.

Nous vous accompagnons dans un objectif de transfert d'expériences et d'amélioration de vos pratiques professionnelles.

Vous rendre autonome dans la production de l'information financière

Nous nous engageons à ce que vos services s'approprient l'ensemble des outils et process qui leur permettront à terme de produire de façon autonome cette information.

Vous garantir une prestation de qualité

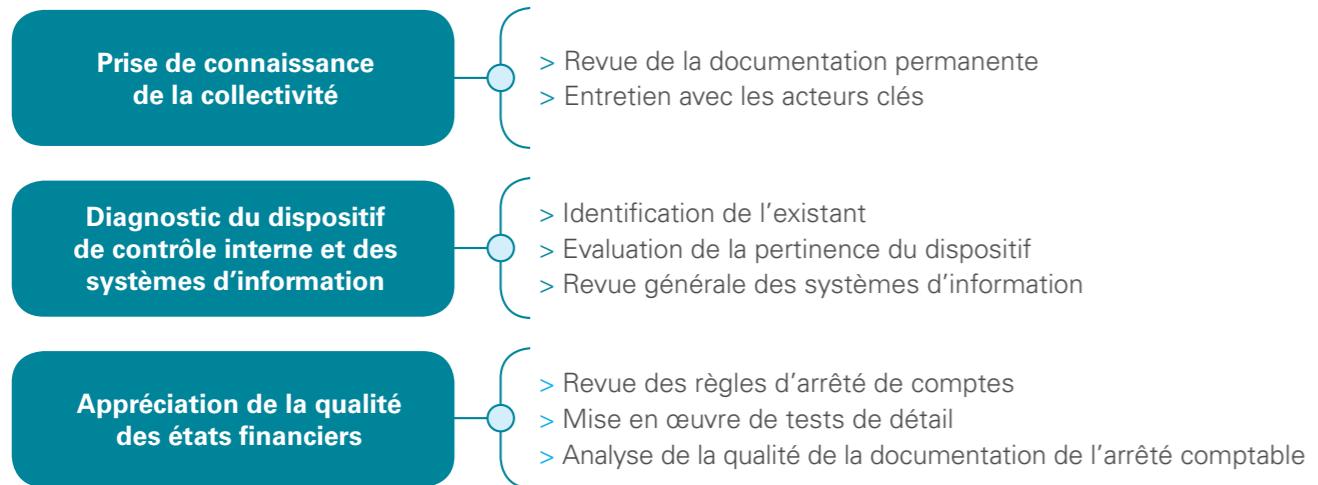
Nous mobilisons des équipes pluridisciplinaires qui connaissent parfaitement les collectivités et qui sont déjà intervenues auprès d'acteurs publics sur des missions de fiabilisation ou de certification des comptes.



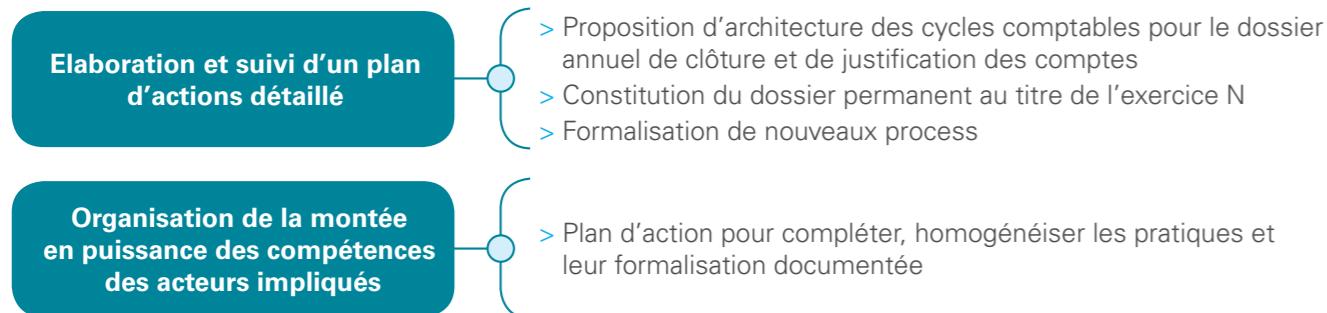
Des prestations à la carte

En fonction de vos besoins et de vos attentes, nous vous proposons plusieurs prestations qui peuvent être choisies indépendamment les unes des autres, à l'exception de l'étape 2 qui ne peut être engagée qu'à l'issue de la réalisation d'un diagnostic.

Etape 1 : Diagnostic et préconisations

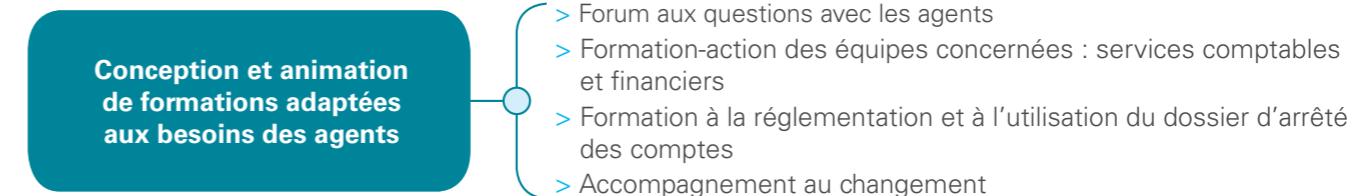


Etape 2 : Mise en œuvre d'un plan d'actions

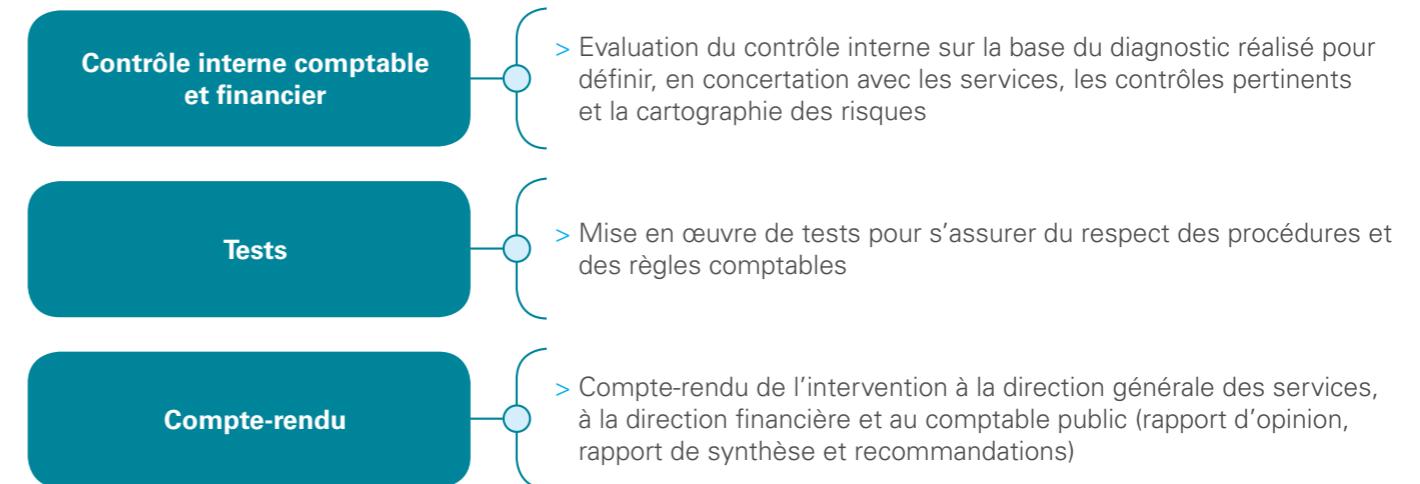


Des prestations à la carte

Etape 3 : Formation des agents



Etape 4 : Audit à blanc



Pourquoi faire confiance à KPMG ?

Le + de KPMG :
➤ Professionalisme
➤ Indépendance
➤ Confidentialité

KPMG accompagne les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat depuis plus de 30 ans en mobilisant des compétences dédiées. Pour répondre à vos besoins, nous faisons preuve d'une réelle capacité d'adaptation grâce à notre parfaite compréhension de vos missions de service public et de votre environnement.

Des compétences sectorielles

Au sein des départements dédiés à chaque secteur de l'économie, nos équipes développent les compétences indispensables à la compréhension des problématiques spécifiques à vos métiers. En fonction de vos enjeux, nous mobilisons les professionnels les mieux à même d'y répondre.

Une solution pertinente et spécifique

En capitalisant sur les expériences réussies et les meilleures pratiques recensées au cours de leurs interventions, nos professionnels vous accompagnent pour trouver les solutions adaptées à votre situation.

Une discipline professionnelle rigoureuse

KPMG veille au respect, par l'ensemble de nos intervenants, des règles de secret professionnel et d'indépendance. Une cellule est dédiée à la gestion des risques. Par ailleurs, KPMG est certifié ISO 9001.

Ils nous font confiance pour auditer et fiabiliser leurs comptes :

Etablissements publics

- Voies navigables de France
- La poste
- Pôle Emploi
- Cour des comptes
- OSEO
- Imprimerie nationale
- Arte France
- Aéroports de Paris
- EDF
- INRA
- Agence de l'eau Adour Garonne

Etablissements de santé

- Plus de 150 hôpitaux publics et maisons de retraite : CHU Reims, CHU de Montpellier, CHU Amiens, Hospices civils de Lyon, APH Marseille, CHU Nice...

Universités

- Audit de plus de 20 universités : Lyon 1 et 3, Nantes, Paris 13, Toulouse 1, Franche-Comté, Lille 1 et 3, Bordeaux 3 et 4...

Offices publics de l'habitat

- Plus de 30 offices : Habitat Toulouse, OPH Nancy, OPH Orléans, Orne Habitat...

Et aussi pour moderniser leur démarche de pilotage budgétaire et comptable

- Conseils régionaux et généraux : Hauts-de-Seine, Bretagne, Pays de la Loire, Rhône Alpes, Bouches du Rhône...
- EPCI et communes : Marseille, Fort de France, Saint Nazaire, Dieppe, Poitiers, Rouen, CA de Montpellier, CU de Lille, CU de Strasbourg, CA Territoire Côte Ouest, SDIS Corse du Sud...

L'expertise KPMG à votre service

Accompagnement d'établissements publics de santé

Le principe de certification des comptes de ces établissements a été inscrit dans le code de santé publique par la loi HPST, qui a prévu son entrée en vigueur au plus tard pour les comptes de l'exercice 2014. L'expertise acquise par le réseau Santé de KPMG permet à l'ensemble de ces acteurs de faire face à ces nouvelles obligations en toute sérénité.



Certification des comptes des universités

Depuis l'entrée en vigueur de la loi LRU en 2007, KPMG accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche tant sur des missions de préparation à la certification, de certification ou de conseil. Nous sommes reconnus pour avoir développé une véritable expertise sur ce secteur.



KPMG, un acteur de référence dans le domaine de l'habitat social

A travers des missions d'audit ou de conseil, KPMG a acquis une solide connaissance du secteur de l'habitat social. KPMG est reconnu comme un des cabinets leaders du commissariat aux comptes sur ce secteur d'activité.



L'audit des chambres de commerce et d'industries

Les professionnels de notre réseau CCI accompagnent plus de 90 chambres de commerce et d'industrie et organismes affiliés sur leurs territoires, à travers des missions d'audit ou de conseil. Notre rôle consiste notamment à les aider à faire face à la réorganisation institutionnelle et organisationnelle issue de la réforme de 2010.



Opérateurs publics : préparation à la certification et certification

En accompagnant les opérateurs publics dans cet objectif, KPMG contribue à améliorer leur gestion, augmentant ainsi la transparence et la qualité des comptes publics.

Entreprises publiques locales

Les entreprises publiques locales (Epl) sont de véritables acteurs du développement qui réalisent ou gèrent de multiples missions et services d'intérêt public. Les besoins auxquels elles répondent (SEM, SPL, SPLA) évoluent en permanence (production d'énergie, le fret de proximité et la gestion des gares, le médico-social...). KPMG les accompagne dans toutes les mutations et problématiques auxquelles elles sont confrontées.

KPMG, une référence sur le Secteur public

Plus de 6 000 références auprès de collectivités de toutes tailles dont :

- > **Plus de 20 régions**
- > **Plus de 30 départements**
- > **Plus de 10 agglomérations**
- > **300 000 habitants**

Premier groupe français de services pluridisciplinaires d'audit, d'expertise comptable, de conseil, de droit et de fiscalité.

Nos métiers, nos marchés

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'audit et de conseil (Conseil et Acquisitions - Cessions).

Le cabinet intervient auprès des PME, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner à chaque étape de leur développement : expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial...

KPMG apporte son expertise au **Secteur public, Etat et collectivités locales** et aux acteurs de l'**Economie Sociale et Solidaire** sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe...

Chiffres clés

KPMG en France

- > **217** implantations
- > **7 980** salariés
- > Chiffre d'affaires : **859,6** millions d'euros

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

- > **6 300** associations et acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- > **200** sociétés cotées ou faisant appel à l'épargne publique dont
- > **Près de 30%** des PME de plus de 50 salariés
- > **47 000** petites entreprises et professions libérales

Notes



Contacts

Direction nationale Secteur Public

3 cours du Triangle
Immeuble Le Palatin
92939 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 55 68 91 64
E-mail : secteurpubliclocal@kpmg.fr

Françoise Larpin

Directrice nationale Secteur Public
E-mail : flarpin@kpmg.fr

Bernard Bazillon

Directeur national Economie Sociale et Solidaire
E-mail : bbazillon@kpmg.fr

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Immeuble Le Palatin, 3 cours du Triangle, 92939 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2013 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France. Conception - Réalisation : Communication Corporate - Studio KPMG - Avril 2013. Crédits photographiques : © Shutterstock.